

L'année se serait normalement soldée par un déficit de 24 k€ à cause de :

- 1) La baisse de la fréquentation de la paroisse à cause de la COVID 19,
- 2) La fermeture de l'église le 23 novembre.

Elle n'est restée bénéficiaire que grâce à deux éléments exceptionnels:

- 1) La souscription pour le futur Mobilier Liturgique, qui a rapporté 64 k€ (dont seuls 35 k€ ont déjà été utilisés)
- 2) La quasi absence de versement à la Caisse de solidarité du Diocèse, en raison de la fermeture de l'église, soit une économie de 40 k€

Investissements et grosses réparations 2020 : sonorisation grande salle, vidéo dans Marthe et Marie, changement du standard téléphonique, réparations cuisine de SOFAR => 10 k€

Trésorerie courante : les réserves de la paroisse ont augmenté de 52 k€ pour atteindre 351 k€, qui n'assurent que 10 mois de fonctionnement.

Perspectives 2021 :

- Continuer à investir dans les activités "Culte et pastorale" pour soutenir la vision de la paroisse.
- Minimiser les coûts des travaux de restauration de l'église qui restent à notre charge : chœur, sono, vidéo, affichage, etc.
- Les réserves de trésorerie serviront à compenser la perte de recettes résultant de la fermeture de l'église.

Ce résultat, dans des circonstances très difficiles pour la Paroisse, n'aurait pas pu être atteint sans votre immense générosité, le concours du clergé et celui des nombreux bénévoles qui donnent avec joie de leur temps. Un très GRAND MERCI à toutes et tous !

Michel SOUBLIN, économe paroissial, se tient à votre disposition pour toute explication complémentaire.

michel.soublin@gmail.com ou 06.16.32.14.24.

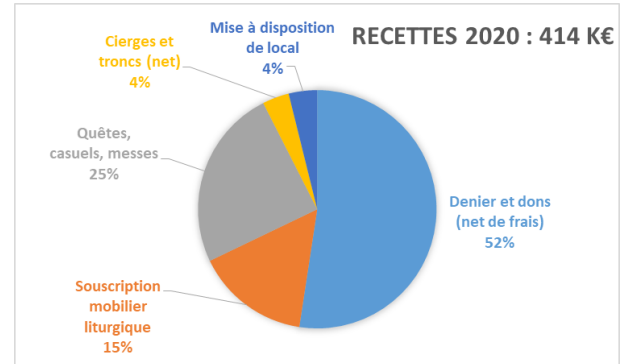
Paroisse Saint Jean-Baptiste de Sceaux

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE 2020

(en milliers d'euros, pourcentages comparés à 2019)

Recettes nettes : 414 k€

- Denier de l'Église (net) : 217k€ (baisse de 7%). Nombre donateurs : 480 (-12%).
- Souscription « Mobilier Liturgique » : 64k€, grâce à 255 donateurs. (Pour des dépenses étalées sur 2020 et 2021).
- Quêtes, obsèques, mariages, baptêmes et intentions de messe : 102ke (- 16 %).
- Cierges et troncs (net) : 15k€ (- 6 %)
- Mise à disposition de locaux : 16k€ (-20%)



Dépenses nettes : 414k€

- Frais de personnel (prêtres, laïcs, organistes) : 160k€ (stable en dépit des indemnités de chômage partiel).
- Coûts des locaux : 108k€ (-11%, moins de travaux ou réparations)
- Contribution au Diocèse : 86k€ (pour la gestion courante du Diocèse, stable)
- Culte et pastorale : 7k€ (-13%). Le brut, avant les cotisations et remboursement est de 14k€.
- Admin., divers : 8k€ (dans la moyenne des dernières années).
- Engagement ...affectée 29k€ = part de la souscription non utilisée en 2020.
- Aide à d'autres paroisses : 5k€ (au lieu de 45, à cause de la fermeture de l'église)

